PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Bourbon, Bain de cuf. Tout le monde de Paris. Prix réduits. Ventes, ventes, ventes. 15 janv-1f

CHAMBRES et Pension. — On peut avoir d'excellentes chambres et pension, dans une famille particulier, No 9 rue Bienville, bâtiment Pensable, rez-de-la Place Bienville, 3 portes dans la Dauphine, 3 étages. 4 janv—

ON DEMANDE.

MEUBLES Cloths de Merinos, 17 Bourbon, Vêtements des ouvrières en robes, pour cotillons et jupes. 12 janv.—1 f.

UN tourbier en No 6 rue Carondelet. 910 par semaine. 8 janv—8f

ON demande à louer un cottage simple de huit chambres en dehors, 2 à 7 chambres, terrain 30 pieds et plus de large sur 125 de profondeur, entre Claiborne et l'Esplanade ou Elysée. Prix. Ecrire le plus tôt pour 6 mois. Adresser à "Home" à Publicité. 13 janv—1f

UNE Demoiselle (Femme de chambre) peut trouver d'un petit ménage. Adresser de 10 à 12 heures au No 94 Esplanade. 2 janv—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jeune homme demande à s'occuper dans une famille soit en ville ou à la campagne. Il pourrait au ou donner des leçons de français à jeunes élèves. S'adresser à la lettre "C" à l'Abeille. 20déc—1f

A VENDRE.

JOLI Cottage neuf, 321 Bourgogne, près Esplanade, contenant 7 chambres, vestibule, cuisine, chambre à bain, gaz, eau, cabinet de toilette, cabinet de chaque pièce, jardin à fruits et à fleurs. Rare occasion pour une famille ayant un revenu modéré d'obtenir une propriété de choix dans un vieux quartiers bien habité. Les paiements à termes seront étalés et en la décisive. G. M. Hoffer, 51 rue du Camp. 12 janv.—1f

POUR banco de départ, un café et le succès de pension 161 rue Dauphine. Prix modéré. 12 jan. 1f

MOULIN à vendre, par pièce la brique, 1 Bank Avenue, A. F. Bouchereau, 1 Bank Banks, 77 Poydras. 12janv—1f

MAISON en briques, gain nord des rues Royale et Hôpital. S'adresser 1 Bank 99 Passage de la Bourse. 11 déc—15 f.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Dominique Fatjo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 27,960 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Fitzpatrick, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de James Barron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 28,921 — Division A. — Attendu que James Barron, dont les héritiers sont Mary Ann Barron, déposé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de James Barron, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pour prétendre d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les prétentions de la succession ne devraient pas être accordées.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
9 jan—9 14 18

Succession de William Garvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,968—Division B.—Attendu que Mme Kate Garvey, dont les prétentions sont de la Cour, a déposé une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Garvey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pour prétendre d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être publiée.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
7 janv—7 11 16

Succession de John O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,193.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Virginia A. Fowler administratrice de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 janv—2, 7, 11.

Succession de Conrad Gerard Girod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,932—Division E.—Attendu que Charles Gruppendorf, décédé intestat, a déposé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Conrad Gerard Gruppendorf, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pour prétendre d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être publié.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
4 jan—4 9 13

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 28,094—Division — T. R. Angelovich vs. Pierre Angelovich et al. — Ordre de Cour.—Qu'une requête du pétitionnaire Peter P. Angelovich, soit accepter par la Cour au bénéfice de ses créanciers et ceux qui ont prêté à ses créanciers qui ont convoqué et tenue parevant Ferdinand Kirchner, notaire de cette ville, le 15 septembre 1889, à 11 heures A. M., dans laquelle il a été stipulé que le dit pétitionnaire leur faisait abandon de ses biens et leur exposa un tableau de ses affaires et leur offrait de payer 50 cts par dollar en le paiement d'une partie de sa dette, ou bien en le paiement d'une partie de sa dette, ou bien ses créanciers ne s'accordent pas pour accepter cette proposition, il est ordonné qu'il soit fait un inventaire et une prise de possession de tous les biens et effets du pétitionnaire à son créancier leur demandant du temps pour payer ses dettes et leur offrant de leur donner